



Sébastien Carrière

Urbaniste-conseil

Le meilleur moyen de prévoir le futur, c'est de le créer.

Peter Drucker

Offre de service

25 juin 2024

Préparée par :

Sébastien Carrière, urbaniste

940 des Colliés

Saint-Lazare, J7T 0K2

T 514 264.6269

sebastien.carriere@hotmail.com

Urbaniste spécialisé en réglementation et enseignant au niveau collégial

Urbaniste ayant plus de 17 ans d'expérience dans le secteur municipal, je possède une expertise approfondie en réglementation, en optimisation des ressources humaines, en projets environnementaux, ainsi qu'en gestion de permis et d'inspections.

Également enseignant au niveau collégial en tant que spécialiste en inspection municipale, j'adopte diverses méthodologies afin d'engager et de préparer efficacement mes étudiants à la réalité professionnelle du métier.

Sébastien Carrière, urbaniste



Client

Gestion McKoy McGrath Inc.
400, Rue Principale, Porte B
Saint-Zotique, Québec, J0P 1Z0

Représentant : Félix Hamel

Mandat

Les services proposés par Sébastien Carrière permettront au propriétaire de connaître le potentiel de développement commercial et d'avoir en main des documents préliminaires afin d'orienter l'architecte et l'arpenteur dans l'élaboration du projet.

Description détaillée

Voici un aperçu des services proposés :

1. Étude du site et de la réglementation

Analyse du site et des différents règlements municipaux applicables au site en question et selon le scénario de développement.

2. Plans préliminaires

Cette étape consistera à présenter une ou deux propositions préliminaires de développement comprenant les éléments suivants :

1. 1 espace commercial pour une clinique vétérinaire
2. 1 espace commercial pour une clinique dentaire
3. Aucun accès par le boul. Harwwod;

Avant d'élaborer le plan d'aménagement final, le client validera avec la ville l'option à privilégier ou les modifications à apporter. Je suis disponible pour accompagner le client lors de cette rencontre.

3. Plan d'aménagement final

Cette étape consistera à présenter un plan d'aménagement final selon les recommandations du client. Ce plan final inclura :

- Une présentation du projet :
 - Le concept global du projet;
 - Le plan d'implantation
 - Rendus 3-D du projet;

Note: Toute modification au plan d'aménagement final sera facturée à nouveau au client. À la suite du dépôt des plans finaux, le client devra engager : (1) un arpenteur-géomètre pour faire le plan d'implantation et/ou le plan de lotissement. (2) Tous professionnels selon leur champ d'expertise pour valider la faisabilité du projet (Ex : Un ingénieur pour la gestion des eaux pluviales, architecte pour la conception du bâtiment)

4. Accompagnement dans le processus d'obtention du permis

Tout le long du processus, je serai disponible pour assister le client dans les diverses étapes d'approbation du projet auprès de la ville, ainsi que pour coordonner les différents professionnels impliqués. Cette étape inclue notamment : les rencontres (client/ville /autres professionnels), les appels téléphoniques, les échanges par courriel, les analyses de plans, les présentations requises pour la ville.

Rémunération et conditions de paiement

Étapes	Nb. d'heures	Montant Tarifs(160\$/h)
1. Étude du site et de la réglementation	10	1 600,00\$
2. Production des plans préliminaires	25	4 000,00\$
3. Plan d'aménagement final	20	3 200,00\$
4. Assistance : Selon les heures effectuées Estimation : Entre 5-10h	-	-\$
\$Total : Taxes en sus.		8 800,00\$

Si des tâches supplémentaires sont exigées, le surplus de la facturation se fera sur une base horaire de 160\$/ heures ou selon une nouvelle offre de service.

Le mode de paiement suggéré est le suivant :

- 40% du montant total : **3 520,00\$ plus taxes**, lors de l'acceptation de l'offre de services;
- 30% du montant total : **2 640,00 \$ plus taxes**, à la remise des plans préliminaires et incluant les heures pour l'accompagnement;
- 30% du montant total : **2 640,00 \$ plus taxes**, à la suite du dépôt du plan d'aménagement final et des rendus visuels et incluant les heures pour l'accompagnement.

Les factures devront être payées par virement bancaire.

Un paiement est réputé être en retard si la période de paiement excède 30 jours. Dans un tel cas, le client doit, à la demande expresse du prestataire de services, payer des intérêts. Les intérêts payables sont calculés à compter du premier jour de retard, au taux de 24 % l'an (2% par mois).

Obligations du client

Le client s'engage à apporter toute sa collaboration à Sébastien Carrière de lui permettre de remplir correctement son mandat, sans retard indu. Elle s'engage notamment à lui fournir tous les renseignements et documents requis ainsi que les autorisations, approbations et instructions spécifiques nécessaires ou utiles.

Obligations du prestataire de services

Sébastien Carrière s'engage à réaliser le mandat conformément aux dispositions des présentes et il s'engage à respecter l'échéancier de réalisation prévu au mandat ou tout autre échéancier dont les parties pourront convenir.

Propriété intellectuelle

Sébastien Carrière cède ses droits d'auteur au client lorsque le contrat sera terminé seulement pour le projet en question. Aucun des documents remis ne pourra être utilisé dans un autre projet que celui mentionné dans le contrat. Lors de publication ou de publicité sur le projet, le nom de Sébastien Carrière devra être cité.

Suspension ou résiliation du contrat et sanctions

Le client peut, à tout moment et pour toute raison, suspendre la réalisation d'une partie ou de la totalité des tâches prévues par le contrat. À la suite d'une suspension, le client devra proposer une date de reprise des travaux. Les échéances seront prolongées en conséquence. Les travaux et la facturation reprendront à la date convenue par les parties.

En cas de manquement à ses obligations, chacune des parties peut mettre l'autre en demeure de respecter ses obligations. Dans le cas où la mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception reste sans effet, la résiliation de plein droit du présent contrat sera en vigueur 15 jours suivant la réception de cette lettre.

Advenant que des procédures judiciaires soient intentées par Sébastien Carrière, en recouvrement des sommes dues aux termes de la présente offre de service, le client reconnaît et accepte qu'une somme égale à 20 % du montant réclamé soit ajoutée à la réclamation à titre de dommages et intérêts liquidés, lesquels demeurent des dommages directs et prévisibles.

Cession

Les droits et obligations découlant du présent contrat ne pourront être cédés en tout ni en partie par le prestataire de services.

Attribution de juridiction

Le contrat est régi par les lois de la province de Québec. Tout litige entre les parties relatif à l'interprétation ou à l'application du contrat et ne pouvant être réglé à l'amiable sera porté devant les tribunaux.

Entrée en vigueur du contrat

Le contrat débutera lors de la signature ce celui-ci et la réception du 1^{er} versement.

Fin du contrat

Le présent contrat prend fin dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- Lorsque toutes les obligations des parties ont été remplies;
- En cas de résiliation prévue au présent contrat;
- Au plus tard le 1er décembre 2024

Signature des parties

Fait à Québec, en format électronique, chaque partie reconnaît avoir signé et reçu une copie.

Le client ayant pris connaissance de l'offre de service ci-dessus et en avoir compris les termes et conditions, la nature et l'étendue. Ils reconnaissent que les explications adéquates sur la nature et l'étendue de cette offre de service leur ont été fournies et renoncent expressément en recevoir davantage, reconnaissant que celles qui leur ont été données sont amplement suffisantes.

À titre de représentant de Cédric Leboeuf, j'accepte les termes de cette offre de services et j'autorise Sébastien Carrière à procéder au mandat.

J'inclus le paiement initial de **5 150,88** taxes incluses par virement bancaire.
(Facture sera envoyée lors de la signature)

Signature du représentant.
Félix Hamel

Date

Signature du représentant de
Sébastien Carrière

Date